

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**VILLE  
DE CHARLEROI**

**DATE**  
Le 19 décembre 2019

**CONTACT**  
Fanny Van Leliendael

0470 23 10 98  
071 86 10 98

Hôtel de Ville  
Place Charles II

### Éclairage public : lancement du plan de remplacement de 25.000 points lumineux

La Ville de Charleroi, à l'initiative de l'Échevin des Travaux Eric Goffart, et ORES lancent officiellement ce jeudi 19 décembre le vaste plan de remplacement de l'éclairage public à Charleroi. La première phase de ces travaux concerne la modernisation de 76 points lumineux dans le zoning économique de Jumet. Au total, 224 points lumineux seront remplacés dans le cadre de cette première commande qui vise principalement des rues et des zones d'activités économiques à Ransart (ex. : chaussée de Gilly), Jumet et Gosselies.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 14 septembre 2017 qui prévoit le remplacement des éclairages existants par des luminaires LED, moins énergivores et plus efficaces. Piloté par ORES, ce programme baptisé e-LUMin concerne 25.000 points lumineux à Charleroi. « *La facture annuelle de l'éclairage public à Charleroi se chiffre à 1,8 millions d'euros, auxquels il convient d'ajouter 250.000 euros de coût d'entretien. Le remplacement permettra une réduction de la consommation électrique d'environ 60%, ce qui représente une diminution de l'empreinte écologique de la Ville de l'ordre de 2.252 tonnes de CO<sub>2</sub>* », explique l'Échevin Eric Goffart.

Sur le plan budgétaire, la Ville prévoit un investissement d'1 million d'euros par an ; 5 millions d'euros ont été inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement. De son côté, ORES investit 350.000 euros par an, dans le cadre de son obligation de service public (OSP). La Ville de Charleroi et ORES tablent sur le remplacement de 2.500 points lumineux par an, soit une modernisation complète du parc en 10 ans conformément au décret wallon. Pour ces investissements, la durée moyenne de l'amortissement est de 7 ans.

Les travaux sont menés en partenariat; la Ville de Charleroi choisit les modèles de luminaires et avalise les différentes phases de l'opération. ORES procède au déploiement du LED de manière progressive et proportionnée, en fonction de la composition du parc existant. La priorité est donnée aux luminaires en fin de vie ainsi qu'aux luminaires les plus énergivores. L'approche vise l'efficacité non seulement en termes de coût, mais également de logistique et d'homogénéité du parc.

Cet éclairage est conçu de manière à permettre une série d'adaptations futures ; faire varier l'intensité en fonction de la luminosité (dimming), de l'heure, de la circulation etc., mais aussi d'équiper les poteaux d'éclairage de différents capteurs pour pouvoir adapter l'éclairage en temps réel (exemple : capteur de mouvement et de bruit).

Contacts :

Lina Fiandaca, [lina.fiandaca@charleroi.be](mailto:lina.fiandaca@charleroi.be), T-+32 (0) 495 18 25 48

Jean-Michel Brebant, [jeanmichel.brebant@ores.be](mailto:jeanmichel.brebant@ores.be), T-+32 (0) 479 97 22 81





*« Faciliter l'énergie, faciliter la vie ». Telle est la vision et le leitmotiv d'ORES . Permettre à l'évidence de rester possible pour chacun, garantir au quotidien l'alimentation en électricité, en gaz naturel et en éclairage public pour plus de 2,5 millions de Wallonnes et de Wallons, voilà ce qui fait la fierté de nos 2.300 collaborateurs. Ils assurent la gestion, l'exploitation et le développement des réseaux de distribution et d'éclairage public communal dans 200 Villes et Communes de Wallonie. Ces réseaux couvrent au total quelque 50.000 km en électricité et plus de 9.500 km en gaz naturel. En tant qu'entreprise de service public de proximité, ORES a en charge les raccordements, la pose des compteurs, les relevés d'index de consommation, ainsi que les travaux liés à l'entretien, au dépannage et à l'évolution de ces réseaux. L'entreprise mène aussi de nombreuses missions de service public à caractère social, au bénéfice de populations fragilisées. Acteur engagé de la transition énergétique, ORES a investi près de 1,2 milliard € au cours des quatre dernières années pour la rénovation et le développement des réseaux de distribution.*

*Plus d'informations sur [www.ores.be](http://www.ores.be)*

**Contacts presse**

service Communication

071/91.18.01

porte-parole : **Jean-Michel Brebant**

0479/97.22.81

